

CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE DANS LE SAHEL

Figure 1 : Contribution du secteur agricole au PIB des pays du Sa-hel, 2017

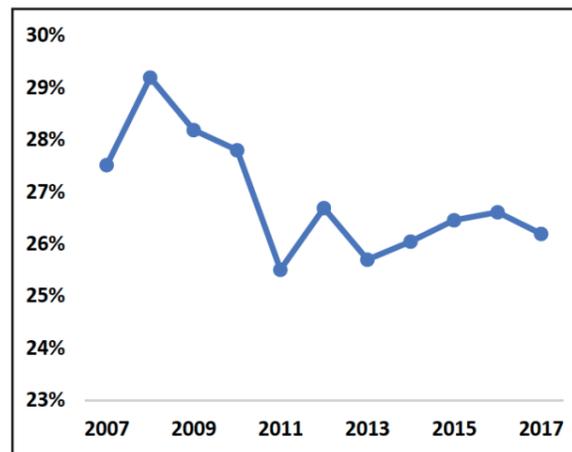


Figure 2 : Pourcentage d'emplois dans le secteur agricole au Sahel, 2017

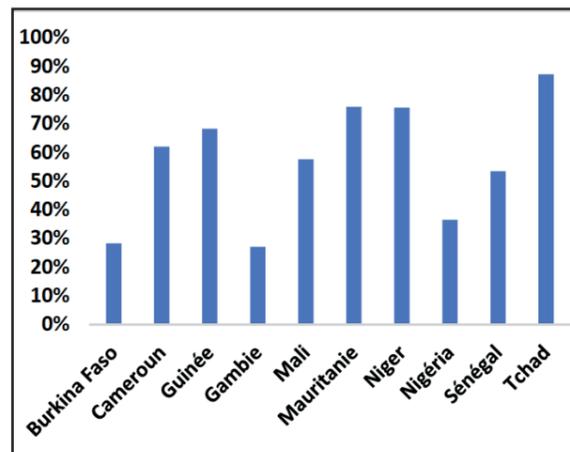


Figure 3 : Pourcentage des populations vulnérables employées dans le secteur agricole

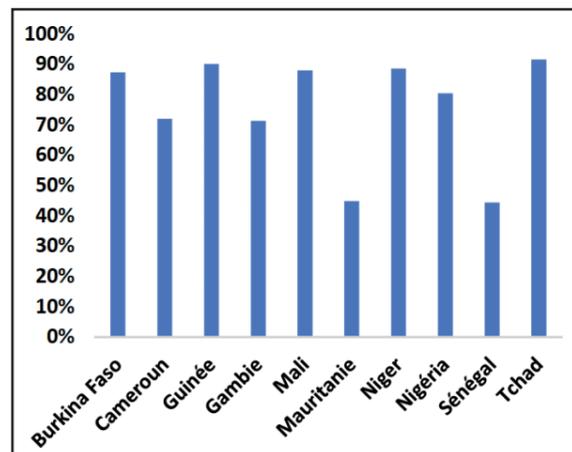
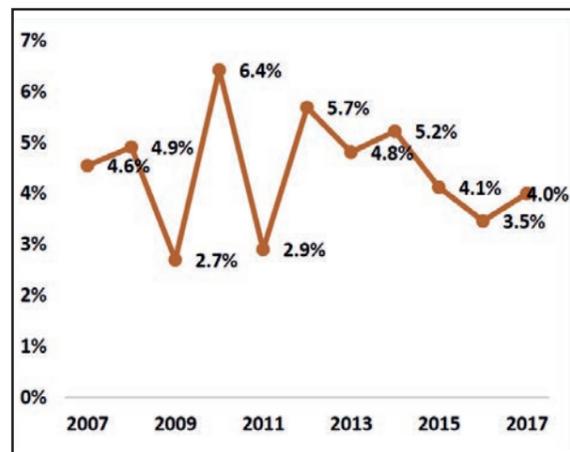


Figure 4 : Tendence de croissance du PIB comme conséquence du changement climatique au Sahel



Source : World Bank 2017

DES SOLUTIONS PORTÉES PAR UNE APPROCHE STRATÉGIQUE RÉGIONALE ET DES SYNERGIES AVEC LES PARTENAIRES CLÉS

Le Plan de Soutien des Nations Unies pour le Sahel a été créé en soutien aux gouvernements et pour offrir leadership et coordination dans les partenariats et les alliances entre les différents acteurs, notamment les gouvernements, les acteurs internationaux, le secteur privé et la société civile, en exploitant toutes les opportunités contribuant à un Sahel prospère et en paix. Dans cette perspective, l'approche est alignée et s'appuie sur les cadres institutionnels régionaux et trans-frontaliers existants.

Par ailleurs, le programme développera des synergies avec les programmes en cours menés par les Etats Membres et les partenaires internationaux.

En même temps, l'action du système des Nations Unies dans son ensemble sera consolidée, avec une intégration plus grande et davantage de cohérence et de complémentarité dans les initiatives menées par ses différentes entités. Cela sera réalisé à travers un mécanisme de coordination efficace et des programmes conjoints.

Pour compléter cette approche régionale, l'initiative se focalisera aussi sur la coopération trans-frontalière dans des zones spécifiques qui possèdent des attributs bio-physiques et socio-économiques similaires, à l'intérieur des frontières nationales de deux pays ou plus.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Bureau du Conseiller Spécial des Nations Unies pour le Sahel : rossigno@unhcr.org or Ishmael.dodoo@undp.org



Assurer la prospérité des femmes et des jeunes dans le **SAHEL** grâce à une agriculture résiliente aux changements climatiques et à des moyens d'existence renforcés en zones rurales



Note visionnaire



NOTRE VISION

Des systèmes agricoles productifs assurant la sécurité alimentaire et la nutrition des populations du Sahel; stimulant la croissance économique, générateurs de revenus et créateurs d'emplois pour les femmes et les jeunes; préservant et protégeant la biodiversité et les services fournis à l'environnement par les écosystèmes ; assurant la résilience au changement climatique et aux autres chocs et facteurs de stress, et; moteurs de la cohésion sociale, contribuant à la paix et à la stabilité au Sahel.



Credit photo : Romel Jacinto

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DURABLES

Pour transformer les moyens de subsistance des populations rurales et l'économie de la région tout en assurant leur sécurité alimentaire et leur nutrition, le programme cible l'ensemble du secteur agricole, en incluant les cultures, l'élevage, la pêche et la forêt; et soutien le rôle des petits exploitants agricoles notamment les femmes et les jeunes.

Il s'agira entre autres d'accélérer l'utilisation des énergies renouvelables pour la transformation et le stockage des produits agricoles, ainsi que dans le transport de ces produits vers les bassins de consommation et les marchés.

Plus spécifiquement des investissements seront réalisés dans :

1

Une gestion des ressources naturelles équitable, durable et productive, incluant la terre et l'eau, pour une production agricole résiliente. Cela inclus :

- Le droit d'utilisation de la terre par les femmes, y compris le droit foncier.
- L'augmentation de la productivité des cultures, de l'élevage et de la pêche à travers un accès amélioré aux équipements, au matériel, aux intrants et aux technologies innovantes.
- La diversification de la production, avec préservation de l'agro-biodiversité et la sécurité semencière.
- Prévenir et inverser la dégradation des terres, la désertification et préserver les écosystèmes, notamment à travers un système agro-sylvo-pastoral et l'utilisation d'arbres multifonctionnels.
- Une agriculture irriguée plus efficace, incluant la récupération d'eau de pluie.
- Améliorer l'accès à l'information pour les producteurs, y compris les informations relatives à la météo et au climat.
- Améliorer l'accès à l'éducation et à la formation des producteurs.
- Améliorer l'accès aux nouvelles technologies en zones rurales.
- Soutenir la recherche et le développement de solutions et technologies locales dans la production agricole.
- Promouvoir les approches communautaires participatives.

2

Des filières efficaces et diversifiées pour une transformation et un transport de produits agricoles compétitifs. Cela inclus :

- Réduire les pertes post-récoltes et valoriser les sous-produits.
- Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique à toutes les niveaux de filières agricoles.
- Stimuler l'utilisation de technologies appropriées dans les processus de transformation, de stockage, de transport et de vente des produits agricoles.
- Améliorer l'accès aux marchés, à l'information, aux connaissances et aux technologies TIC dans toutes les étapes de la filière.
- Améliorer les normes, la traçabilité des filières et les standards de consommation internationaux..

Les petits agriculteurs étant majoritairement concernés, l'initiative soutiendra les groupes de femmes, les coopératives d'agriculteurs et les jeunes entrepreneurs en utilisant les TIC et les énergies renouvelables comme catalyseurs, en créant de la valeur et du chiffre d'affaire pour développer le commerce et l'accès au marché Africain en pleine expansion.

L'emphase sera mise sur le soutien au développement de politiques et d'instruments agricoles et commerciaux qui pourront créer un environnement sûr et porteur en faveur des petites exploitations agricoles. Il s'agira d'assurer un prix de production rémunérateur et prévisible pour les petits exploitants agricoles.



3

Réduire les risques associés à la production (à la fois « naturels » et « anthropiques ») en développant des mécanismes de transferts et des pratiques de réduction des risques. Cela inclus :

- Mise en place de systèmes d'alerte et d'action précoces et des solutions de réduction de risque.
- Améliorer l'accès aux services de transferts de risque et aux régimes d'assurance.
- Stimuler l'accès au crédit et aux solutions de financement.
- Régulation, politiques et législations adéquates ainsi que le développement de mécanismes d'incitation.
- Développement de la couverture de risques et augmentation des investissements.